

Le Conseil de Développement recrute !

Author: Ludovic RÉAU<contact@pays-landesdegascogne.fr>

2008 est une année charnière pour le Conseil de Développement : avec d'une part les élections municipales du mois de mars qui vont entraîner un travail de communication à accomplir auprès des nouveaux élus du Pays afin de mieux se faire connaître, et d'autre part le renouvellement des mandats de ses membres.

Le Conseil d'administration s'est réuni à Sabres le 13 février dernier. La préparation de la prochaine Assemblée Générale du Conseil de Développement, prévue courant le mois d'avril 2008, a été l'objet d'une attention particulière. En effet, les statuts prévoient un renouvellement tous les 2 ans de la présidence du Conseil et de ses membres. Le nouveau Conseil aura ensuite la tâche d'élire un bureau parmi ses membres. Parmi les administrateurs présents tous ont émis le souhait de repartir comme administrateurs. Néanmoins, il a été décidé de lancer un appel à candidature tant à l'ensemble des membres du Conseil de Développement qu'à de nouveaux représentants souhaitant s'impliquer.

Programme d'actions 2008. Les réflexions autour du thème « Promouvoir un Habitat durable » vont se poursuivre. Egalement, une contribution devra être réalisée dans le cadre de l'Agenda 21 "Pays".

> En savoir plus

- [Compte Rendu du Conseil d'Administration du 13 février 2008](#) • [Compte Rendu de l'Assemblée Générale du Pays du 21 décembre 2008](#) • [Devenir membre du Conseil de Développement](#) Article associé [Dynamiser durablement le Pays](#)